

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 660 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SOUAIYAH YAHYA

Date de naissance : 1925

Adresse : HAY Hassani BLOC 201 N° 30 DB Hauria

Tél. : 0122905450 Total des frais engagés : 130,762,02 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/09/2021

Nom et prénom du malade : SOUAIYAH YAHYA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypertension oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous un caractère confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Docteur ASSAD Bouchaib
Visite Médical Généraliste
Imm 3 GH 2, Assas, Casablanca
Tel : 05 22 20 45 45
Le : 01/09/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
01/09/2021	Docteur ASSAD Bouchiba Visite Médicale: Permis de conduire IMR 3 GH 2, Asalam 1 App 94 El oufia Tél: 06 30 74 97 91	130,10 F		Docteur ASSAD Bouchiba Visite Médicale: Permis de conduire IMR 3 GH 2, Asalam 1 App 94 El oufia Tél: 06 30 74 97 97

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Massira Hassania Dr.Laila HAOUIZIR Lot Massira Hassania Rue 6 -Ouifia Casablanca - Tél: 06 22 89 57 77	01/09/2021	762100

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

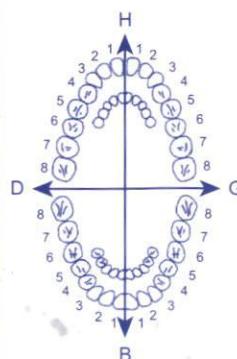
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr ASSAD Bouchaib



الدكتور أسد بوعصب

- Médecine Générale
- Diplôme universitaire de diabetologie et nutrition de l'Université de Bordeaux (France)
- Certificat universitaire d'Echographie
- Diplôme universitaire de médecine du sport de l'Université de Nice (france)
- EX Médecin Chef des Services des Urgences
- Médecin agréée par le ministre de la santé
- Visite médicale / Permis de conduire

- الطبع العام
- دبلوم جامعة في أمراض السكري و التغذية من جامعة بوردو بوردو بفرنسا
- شهادة جامعية في الفحص بالصدى
- دبلوم جامعي في الطب الرياضي من جامعة نيس بفرنسا
- طبيب رئيسي سابق بقسم المستعجلات
- طبيب معتمد من طرف وزارة الصحة
- الفحص الطبي / رخصة السيارة

Casablanca le :

1/09/2021

الدار البيضاء في :

Docteur ASSAD Bouchaib
Médecine Générale
Visite médicale / Permis de conduire
Imm 3 GH 2, Assalam 1 Aptt 94 El ouffa
Tél : 06 30 74 97 97

RA GGA B Abou Ait

X a l'attu collège (III de ogmaw)

122.00 x 6 resultat 2x

Docteur ASSAD Bouchaib
Médecine Générale
Visite médicale / Permis de conduire
Imm 3 GH 2, Assalam 1 Aptt 94 El ouffa
Tél : 06 30 74 97 97

762.00

LOT/EXP.:
DW3178
DR1747
03/2023
PPV 127DH00

LOT/EXP.:
DJ8915
DJ3325
12/2022
PPV 127DH00

السكنية (2) الشقة (94) السلام هي الليمون (1) الألفة البيضاء الـ
Appartement N°94, Assalam 1 Oulfa - Casablanca

LOT/EXP.:
PPV 127DH00
02/2023
DP3430
DR7516
LOT/EXP.:

LOT/EXP.:
DW3178
DR1747
03/2023
PPV 127DH00

Pharmacie Massira Hassani
Dr Laila HAOUIZIR

Lot Massira Hassania Rue 6 - Oulfa
Casablanca - Tel. 05 22 89 51

LOT/EXP.:
PPV 127DH00
02/2023
DP3430
DR7516
LOT/EXP.:

LOT/EXP.:
PPV 127DH00
02/2023
DP3430
DR7516
LOT/EXP.: